



Horaires valables à partir du 4 septembre 2023, du lundi au vendredi toute l'année

**SAINT-ISMIER / BIVIERS / COLLÈGE ST ISMIER / MONTBONNOT ST MARTIN**

**Depuis SAINT-ISMIER / BIVIERS**

Départs	BIVIERS	Chemin des Vignes	Départs entre 08:35 et 09:00	Départs entre 10:35 et 11:00	Départs entre 13:05 et 13:30	Départs entre 15:05 et 15:30
		Croix St-Philibert				
		Le Haut				
		Les Arriots				
		Les Barraux				
		Mairie				
		Mairie-Franquières				
		Route de Meylan Le Levet				
		Tennis				
	MONTBONNOT	Pont Croissant				
	SAINT ISMIER	Chemin des Bouts				
		Clos Marchand				
		Croix du Rozat				
		Gueydan-Genissieux				
		Le Sevrage				
		Les Combes-Chemin du Mas				
		Les Millets				
Arrivées	SAINT ISMIER	Collège du Grésivaudan	09:05	11:05	13:35	15:35
	MONTBONNOT	Les Evêquaux	09:05	11:05	13:35	15:35
		Piscine	09:10	11:10	13:40	15:40
		Pré de l'Eau	09:15	11:15	13:45	15:45

A Montbonnot Saint-Martin Pré de l'Eau, correspondance avec la ligne X01 en direction de Grenoble

## LE SERVICE RÉSA COMMENT L'UTILISER ?

### JE RÉSERVE

Par **internet** 24h/24 et 7j/7 sur [TouGo.fr](http://TouGo.fr)  
Par **téléphone** auprès de l'agence de Mobilité de Crolles au 0 800 941 103  
Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 (hors jours fériés, appel gratuit depuis un poste fixe)

### JE PAIE

J'achète un **ticket à 1€** auprès du conducteur ou par **SMS** en envoyant **1G** au **93 123**  
Toutes les informations sur [TouGo.fr](http://TouGo.fr)

### JE SUIS PRIS EN CHARGE

L'agence de Mobilité de Crolles peut être amenée à modifier les horaires de la course pour pouvoir intégrer d'autres clients sur le même trajet. Les horaires de passage sont donc susceptibles de varier de +/- 5 min par rapport à l'horaire initialement communiqué lors de la réservation

### JE CHANGE D'AVIS

L'annulation d'une réservation s'effectue au plus tôt auprès de l'agence de Mobilité de Crolles, ou sur le site internet [TouGo.fr](http://TouGo.fr) (si la réservation a été faite par internet), et au plus tard la veille avant 17h00 (avant 17h00 le vendredi pour les réservations du lundi)



Horaires valables à partir du 4 septembre 2023, du lundi au vendredi toute l'année

## MONTBONNOT ST MARTIN / COLLÈGE ST ISMIER / SAINT-ISMIER / BIVIERS Vers SAINT-ISMIER / BIVIERS

Départs	MONTBONNOT	Pré de l'Eau	12:25	14:25	15:25	16:25
		Piscine	12:30	14:30	15:30	16:30
		Les Evêquaux	12:35	14:35	15:35	16:35
	SAINT ISMIER	Collège du Grésivaudan	12:35	14:35	15:35	16:35
Arrivées	BIVIERS	Chemin des Vignes	Arrivées entre 12:40 et 13:05	Arrivées entre 14:40 et 15:05	Arrivées entre 15:40 et 16:05	Arrivées entre 16:40 et 17:05
		Croix St-Philibert				
		Le Haut				
		Les Arriots				
		Les Barraux				
		Mairie				
		Mairie-Franquières				
		Route de Meylan Le Levet				
		Tennis				
	MONTBONNOT	Pont Croissant				
	SAINT ISMIER	Chemin des Bouts				
		Clos Marchand				
		Croix du Rozat				
		Gueydan-Genissieux				
		Le Sevrage				
Les Combes-Chemin du Mas						
Les Millets						

A Montbonnot Saint-Martin Pré de l'Eau, correspondance avec la ligne X01 en provenance de Grenoble

## LE SERVICE RÉSA COMMENT L'UTILISER ?

### JE RÉSERVE

Par **internet** 24h/24 et 7j/7 sur TouGo.fr  
Par **téléphone** auprès de l'agence de Mobilité de Crolles au 0 800 941 103  
Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 (hors jours fériés, appel gratuit depuis un poste fixe)

### JE PAIE

J'achète un **ticket à 1€** auprès du conducteur ou par **SMS** en envoyant **1G** au **93 123**  
Toutes les informations sur TouGo.fr

### JE SUIS PRIS EN CHARGE

L'agence de Mobilité de Crolles peut être amenée à modifier les horaires de la course pour pouvoir intégrer d'autres clients sur le même trajet. Les horaires de passage sont donc susceptibles de varier de +/- 5 min par rapport à l'horaire initialement communiqué lors de la réservation

### JE CHANGE D'AVIS

L'annulation d'une réservation s'effectue au plus tôt auprès de l'agence de Mobilité de Crolles, ou sur le site internet TouGo.fr (si la réservation a été faite par internet), et au plus tard la veille avant 17h00 (avant 17h00 le vendredi pour les réservations du lundi)